Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



le Bulletin de Santé du Végétal

Normandie

Animateur référent
Louis HECK - ARVALIS
07 63 16 38 75
l.heck@arvalis.fr

Animatrice suppléante
Maëlle LE BRAS - ARVALIS
07 63 14 48 64
m.lebras@arvalis.fr

Animateur suppléant
Quentin GIRARD - ARVALIS
06 37 40 78 47
q.girard@arvalis.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture de Normandie, d'ARVALIS et des partenaires du programme.
À consulter sur :
- arvalis.fr
- normandie.chambres-agriculture.fr

Bulletin de Santé du Végétal – BSV n°3 du mercredi 4 novembre 2026

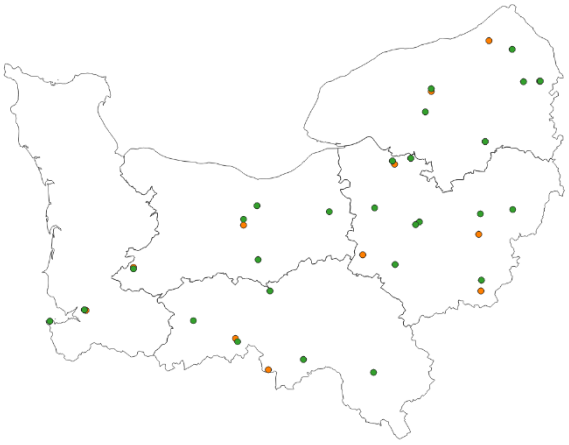
Un temps sec et frais est annoncé jusqu'à dimanche, avec des nuits fraîches et 9 à 14 °C l'après-midi. Le retour de la pluie et de la douceur à partir du 9 novembre pourrait relancer l'activité des pucerons et des limaces, qui reste limitée d'ici là.

✓ **Stades** :
- **Blé tendre — 28 parcelles observées : 20** % sont au stade prélevée, **36** % à la levée et **36** % au stade 1 feuille étalée.
- **Orge d'hiver — 12 parcelles observées : 17** % sont au stade prélevée, **17** % à la levée, **50** % au stade 1 feuille étalée.

✓ **Observations des ravageurs :**
- **Limaces :** 3 parcelles parmi 30 présentent 1 à 5 % de pieds touchés, sous le seuil de nuisibilité ; aucune limace sous les pièges relevés dans 6 parcelles.
- **Pucerons :** présents dans 12 des 29 parcelles, avec entre 1 et 7 % de pieds porteurs. Dans l'Eure, un blé semé le 12/10 atteint le seuil de 10 %. Parcelles semées du 9 au 31 octobre. La moitié des observations a été réalisée dans des conditions non optimales.
- **Cicadelles :** 1 parcelle sur 14 : 7 cicadelles dans l'Orne.

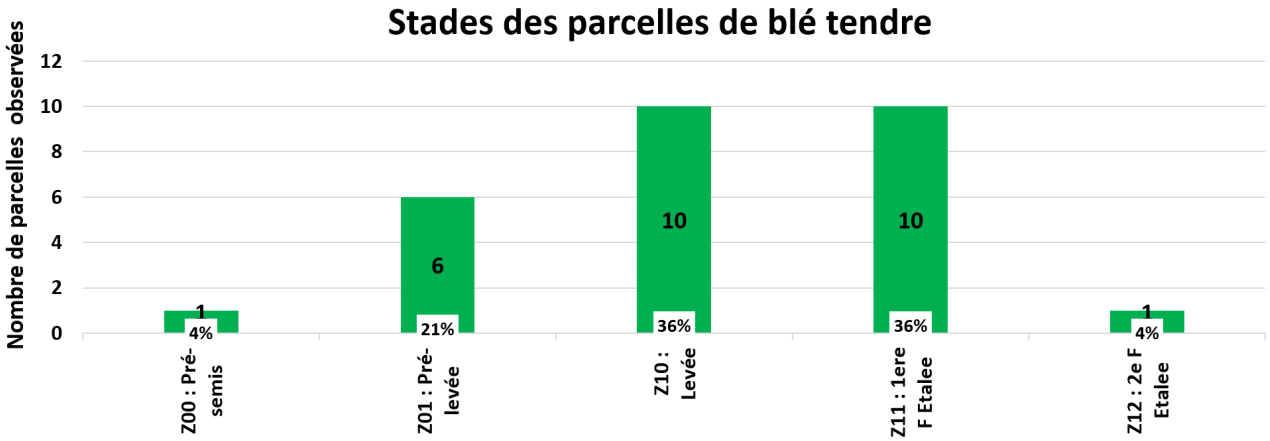
En cette période, n'hésitez pas à vous informer sur les services rendus par les prédateurs du sol. Des fiches sont disponibles en annexe.

Observations réalisées cette semaine sur :
- 28 parcelles fixes de **blé tendre d'hiver.**
- 12 parcelles fixes **d'orge d'hiver.**

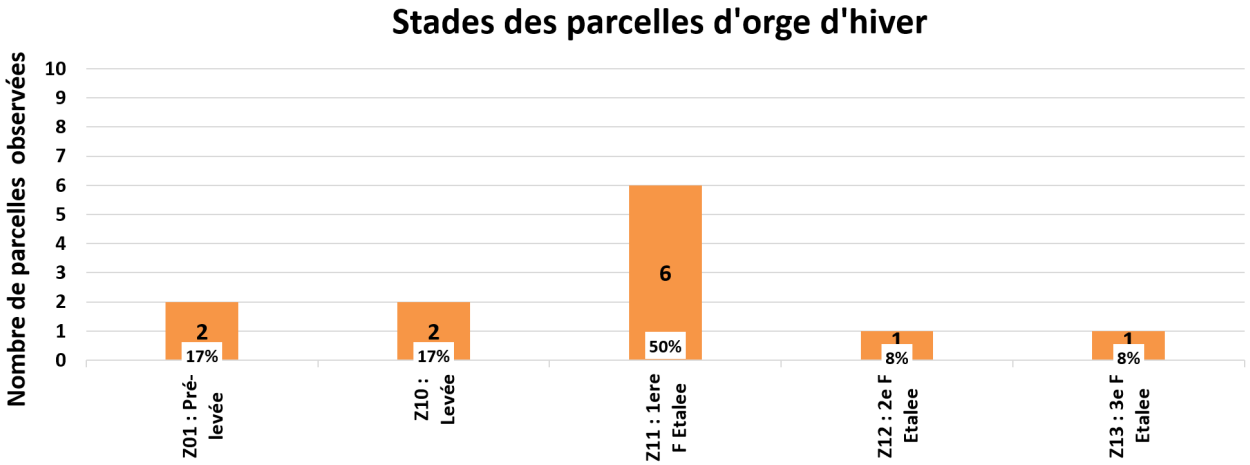


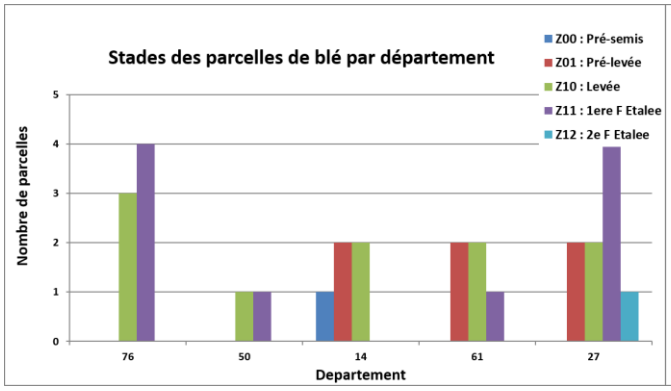
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

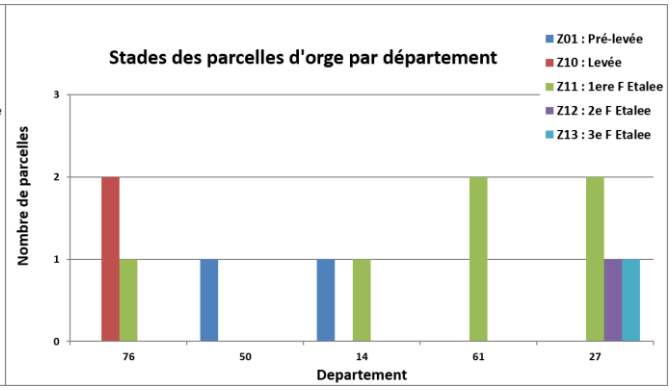
BLÉ : Stades phénologiques



ORGE : Stades phénologiques







Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Observations sur blé et orge

Limaces

Sur les 30 parcelles de blé et d'orge observées cette semaine pour ce ravageur, 3 **parcelles présentent des dégâts de limaces à hauteur de 1 à 5 % des pieds touchés. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Les pièges à limace ont été relevés sur 6 parcelles, aucune limace n'était présente sous le piège.

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité. Pour plus de détails, consulter l'arbre d'aide à la décision disponible en Annexes
- Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis

À partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

Le temps annoncé est globalement sec, avec peu de pluie et des nuits fraîches : l'activité des limaces devrait rester limitée, sauf dans les sols qui restent humides. Les dégâts sont pour l'instant très faibles (une parcelle sur 20 avec 3 % de pieds touchés en Seine-Maritime, sous le seuil de nuisibilité) et aucune limace n'a été capturée dans les deux pièges relevés. Le risque est donc faible à ce stade. Les céréales étant à la levée ou au stade 1 feuille, la surveillance reste nécessaire, notamment dans les parcelles argileuses, motteuses ou avec beaucoup de résidus, et en cas de retour de la pluie.



Plantules effilochées par les limaces
Source : E. Masson- Arvalis-Institut du végétal

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

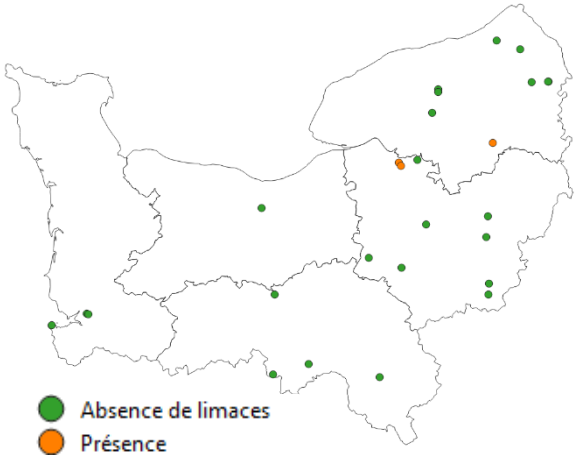


Figure 1 : Parcelles ayant fait l'objet d'une observation limace cette semaine

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Pucerons d'automne

Les seuils de nuisibilité indiqués pour les pucerons d'automne ne concernent que les variétés sensibles dépourvues du gène de tolérance à la JNO. En situation de forte exposition aux pucerons, la perte de rendement d'une orge tolérante n'est pas nulle, mais elle est très nettement réduite par rapport à celle observée sur les variétés sensibles.

29 parcelles ont été suivies cette semaine pour ce ravageur : il s'agit de parcelles d'orges et de blés semées du 9 au 31 octobre. 12 parcelles présentent des pucerons entre 1 et 7 % de pieds porteurs. 1 parcelle de blé a atteint le seuil de 10 % - semée le 12/10 dans l'Eure.



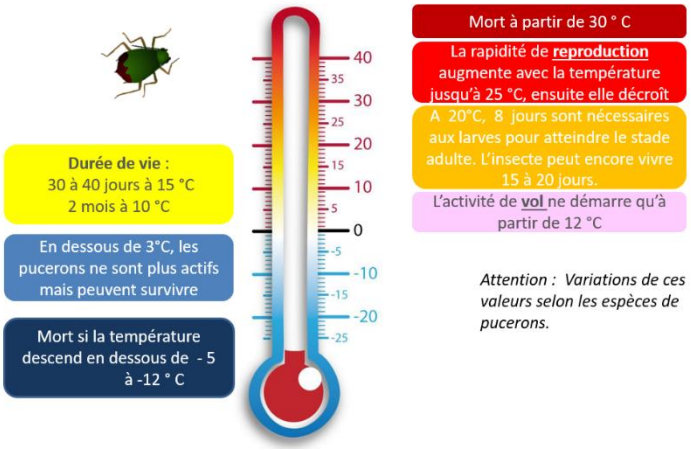
Pucerons observés la semaine dernière en Normandie (Source : C Saingier; CA Normandie)

Seuil de risque (*pour variétés sensibles à la JNO uniquement*) :
Le seuil de risque est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.
Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Période d'observation :
Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles). **Cette semaine la moitié des observations n'ont pas pu être faites dans des conditions optimales.**

Analyse du risque :
Avec 13 à 16 °C l'après-midi annoncés, des créneaux favorables aux vols de pucerons restent possibles : le risque est à surveiller, surtout dans les blés de variétés sensibles à la JNO. La moitié des observations n'ayant pas été faites dans des conditions optimales, les pucerons ont pu être sous-estimés ; il est conseillé d'observer aux heures les plus chaudes de la journée.

Méthodes de lutte alternatives en préventif:
Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.



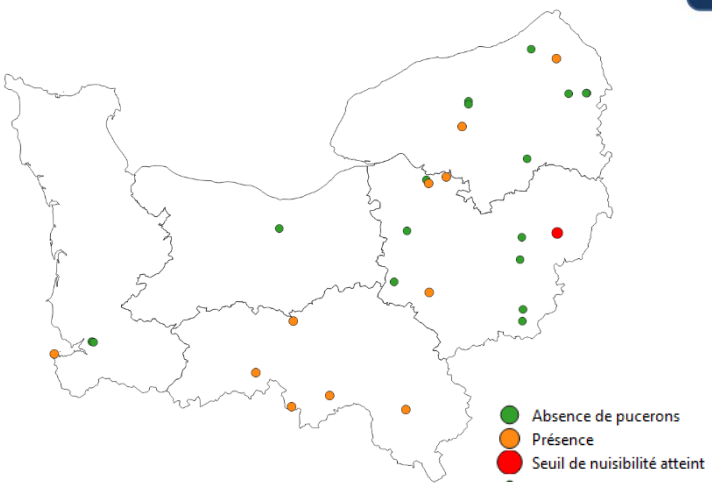


Figure 2 : Parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine

Situations à risque :
Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.

Retrouvez votre variété sur :

Les Fiches Variétés

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Cicadelles

14 parcelles ont été observées cette semaine pour les cicadelles. **1 parcelle présente 7 cicadelles sur plaque jaune** pour un semis du 14/10 dans l'Orne.
Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.



Source : ARVALIS - Institut du végétal

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :
Aucune cicadelle n'a été observée dans les 10 parcelles suivies. Avec un temps sec, des nuits fraîches et 13 à 16 °C l'après-midi, l'activité de ce ravageur devrait rester faible : le risque est faible cette semaine. La vigilance reste de mise lors des journées douces et ensoleillées, notamment dans les parcelles semées tôt ou proches de repousses et de graminées.



Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.

Méthodes de lutte alternatives en préventif :
Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : [https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite)](https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite)



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.

Nouvelle note nationale : Scarabée japonais

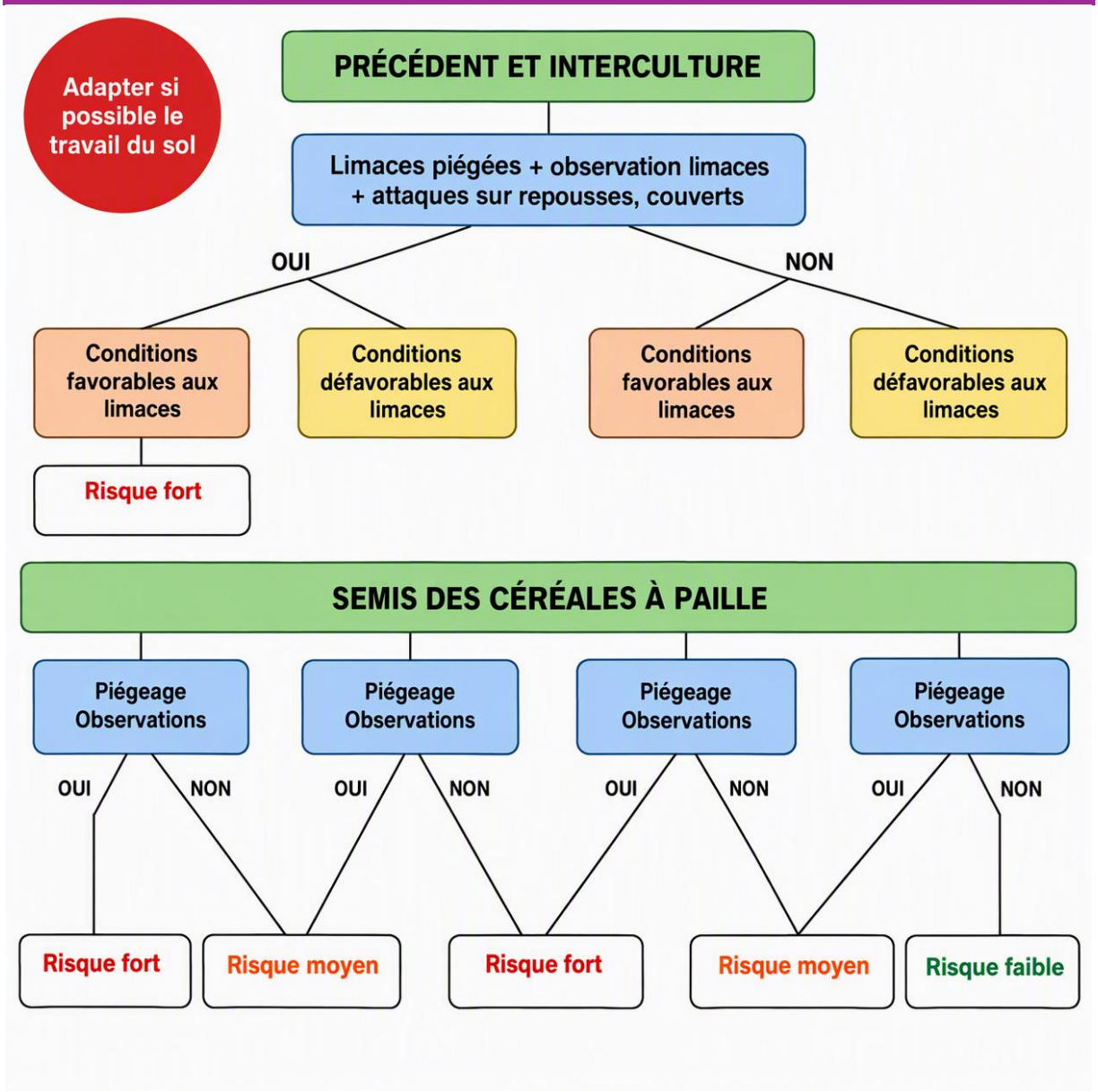


Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Annexes



Grille de décision pour établir un risque pour les limaces

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Prédateurs du sol : voraces, opportunistes

Cultures concernées : colza, céréales, protéagineux, maïs, tournesol



Bioagresseurs concernés : limaces, larves de coléoptères, pucerons, graines d'adventices, ravageurs du sol (taupins)





Carabes, staphylins, araignées et opilions sont des prédateurs généralistes et opportunistes qui contribuent aux régulations biologiques, principalement au niveau du sol et de la partie basse des plantes. Ils consomment au gré de leurs déplacements des œufs et larves de coléoptères ravageurs, des limaces et même des pucerons… Ils sont présents une grande partie de l'année dans les parcelles et par conséquent avant même l'arrivée des ravageurs.

Certaines espèces migrent dans les parcelles en production à partir des éléments de bordure ou infrastructures agroécologiques (bandes herbeuses, fossés, haies, bois…). Pour d'autres espèces adaptées aux pratiques agricoles, les parcelles cultivées sont des habitats permanents plus ou moins perturbés.

Pour favoriser ces prédateurs sur l'exploitation agricole et bénéficier de leur action régulatrice :

- **Ne traiter qu'en ultime recours** en respectant les seuils indicatifs de risque.

- **Réduire le travail du sol/conserver des zones sans travail du sol**. Les façons culturales vont en effet créer des perturbations et certaines espèces, notamment à cycle long, n'y sont pas adaptées, pouvant ainsi régresser.

Pour en savoir plus :

- Carabes
- Araignées
- Staphylins

Carabe en action : Lien vidéo

Vous avez capturé un insecte, une araignée, et voulez savoir de quoi il s'agit ? Cliquez ici.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Note nationale BSV

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Datura stramoine

Datura stramonium





Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.
Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae. Genre : *Datura* - Espèce : *stramonium* - Code OEPP: [DATST].
Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.

La plante

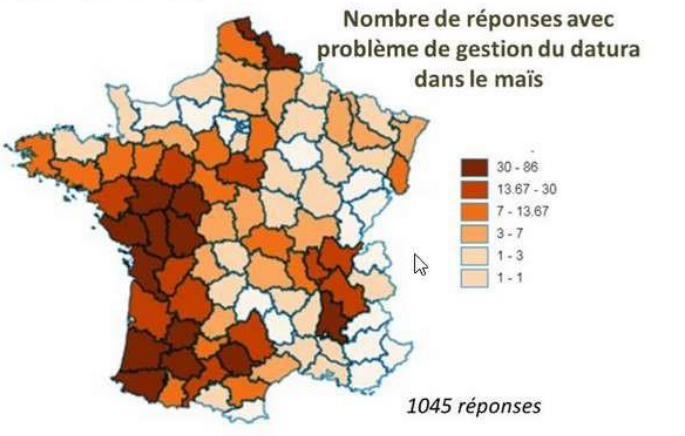
Le datura (*Datura stramonium* L.) est une plante annuelle herbacée de la famille des *Solanaceae* pouvant atteindre ou dépasser, 1,20 m de hauteur. Le datura produit des alcaloïdes tropaniques[1] qui sont des substances toxiques pour l'homme et l'animal. Il arrive à maturité à partir de fin août, bien après les moissons des céréales meunières, ce qui explique l'absence de contamination des farines qui en dérivent. Les productions des cultures de printemps récoltées plus tard peuvent être contaminées par les graines ou par des fragments de plante ce qui peut être notamment le cas des légumes de printemps tels que les haricots, les épinards, les flageolets ou encore de certaines céréales ou pseudo-céréales telles que le maïs, le sarrasin et le sorgho. Cette plante adventice est à l'origine d'intoxications humaines et animales en France depuis une quinzaine d'années. **La surveillance du datura et sa gestion au sein de la rotation constitue donc une nécessité impérieuse au titre de la santé humaine et animale**.

Origine et distribution

Le datura stramoine (*Datura stramonium* L.) est une adventice annuelle invasive, généralement considérée comme originaire d'Amérique du Nord (Mexique). Il est présent sur le territoire français depuis au moins le XVIIe siècle mais son extension dans les cultures est surtout récente. Il est considéré comme une plante adventice pour plus de 40 cultures dans plus de 100 pays et est présent sur tous les continents. Il a fait l'objet d'une attention plus particulière à partir de 2008 en France pour les cultures de sarrasin, des tourteaux de tournesol ou de la culture de soja (ANSES, 2008). La première mention d'un risque de contamination de la récolte de sarrasin date de 2003 en Slovénie (Perharič et al, 2012).

Initialement observée dans le sud-ouest de la France, elle s'est étendue vers le nord en lien avec la fréquence de cultures estivales dans lesquelles son contrôle est plus complexe. Cette adventice ne s'est

Carte 1 : Zones relevant une problématique datura dans le maïs (nombre de réponses à l'enquête réalisée en 2020)



Ce bulletin est
Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axor
SAS, Fredon Normandie, Lepicard A

développée dans les maïs qu'à partir de 2005 ainsi que dans d'autres cultures estivales en particulier dans les zones de cultures légumières où elle était très rare auparavant. Le changement climatique et des changements de pratiques agronomiques (cultures de printemps fréquentes) pourraient également être en cause dans cette progression.

Source : enquête

[1] Atropine et scopolamine en particulier qui présentent une toxicité aiguë (effets neurologiques et cardiovasculaires)

Savoir la reconnaître

Source : ARVALIS



Au stade plantule, les cotylédons sont grands et lancéolés. La tige et les pétioles sont pileux. Les feuilles alternes. Quel que soit le stade, une odeur peu agréable, proche de celle du sureau, se dégage au toucher.



Plus tard, la tige est glabre, arrondie. Elle se ramifie
se solidifie. Les feuilles sont irrégulièrement dentées
avec un long pétiole. La racine est pivotante. Les fleu
en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long sor
solitaires à chaque bifurcation des tiges, blanches o
violettes.

Les bilans sanitaires de l'Union Nationale Interprofessionnelle des légumes transformés (UNILET) entre
on de 5 à 30 % des surfaces cultivées par l'industrie concernées par le



Les fruits forment des bogues épineuses de 4 à 5 cm. Chacune contient environ 500 graines de 3 mm, plates, de couleur noir. Chaque pied de datura peut porter jusqu'à une centaine de capsules dont la déhiscence est échelonnée dans le temps.

La plante adulte peut atteindre voire dépasser 1,20 mètres soit sensiblement la même hauteur

une cinquantaine d'intoxications constatées en avril/mai 2024). Des cas d'intoxication sont également rapportés par l'ANSES à la suite de la consommation de feuilles de datura confondues avec celles de la tétragone cornue (*Tetragonia tetragonoides*) cultivée dans des jardins potagers particuliers ou, en Italie, avec des feuilles

d'épinards. Pour ce qui concerne les denrées alimentaires, la réglementation relative aux contaminants [2] fixe, pour certaines denrées, des teneurs maximales en alcaloïdes tropaniques (atropine et scopolamine)

Physiologie et biologie

Le datura est une plante de lumière, de jours longs, dite **estivale stricte de la famille des solanacées**, comme la pomme de terre et la tomate. La germination des graines s'échelonne d'avril à juin principalement, mais peut intervenir jusqu'en septembre. Elle est favorisée par le travail du sol et l'irrigation. Les graines germent en cas d'exposition à la lumière dès que la température du sol dépasse 12 degrés.

Calendrier de développement

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Germination												
Floraison												
Maturation												

Les graines de datura ont une capacité à germer et lever à des profondeurs importantes (jusqu'à 15 cm) et elles possèdent une épaisse enveloppe extérieure qui génère des levées échelonnées et une dormance élevée.
La persistance du stock semencier est forte.
Seulement une fraction des graines perd son aptitude à germer au bout d'un an : le Taux Annuel de Décroissance (TAD) est très faible. Chaque année, le nombre de semences viables diminue proportionnellement à la valeur du TAD. Ainsi, **s'agissant du datura, une fraction des graines sera encore apte à la germination au bout de 40 ans**.

Son développement végétatif très rapide, avec des levées parfois tardives, rend le datura difficile à détruire et très concurrentiel vis-à-vis des cultures de printemps. De plus, cette plante peut atteindre une taille importante (1,5 m de haut et plus de 2 m de large). Sa tige détient également la capacité de se repiquer en émettant des racines au niveau des nœuds, ce qui assure la survie des pieds, y compris ceux arrachés et laissés sur place. Le datura est le plus souvent observé dans les sols limoneux ou argileux, riches en nitrates, acides et frais.
Toutefois, elle peut se rencontrer dans de nombreuses situations texturales et physico chimiques.

Prévention et gestion en culture

Quatre pratiques déterminent la gestion des daturas dans les parcelles :

1- **Prophylaxie :** Éviter l'introduction de graines de datura (semences indemnes, moissonneuses batteuses ou machine de récoltes des légumes nettoyées entre chaque parcelle en particulier si intervention dans un contexte à risque : ancienne parcelle infestée, arrachages signalés pendant la campagne, etc.) et lutter contre la montée à graine des daturas présents pendant l'inter-culture ou sur les zones où la concurrence avec la culture est plus faible. Il est également recommandé de surveiller les bords de champs et les fossés situés à proximité de parcelles notamment en cas de production légumière.

L'objectif doit être 0 graine de datura arrivant au sol surtout en début d'infestation.

2- **Lutte directe :** En cours de saison, dans les cultures estivales, repérer des daturas individuellement (drones ou observation au sol) avec **arrachage manuel, de préférence avant la floraison, en exportant les plantes hors de la parcelle (forte capacité de repiquage), en veillant à ne pas disséminer les graines (en cas de fructification) et en se protégeant de la sève toxique**.

3- **Lutte agronomique : Allonger la rotation sur les parcelles contaminées par le datura, en limitant le retour des cultures de printemps (pomme de terre, légumes, maïs, sorgho, tournesol, soja…) et en augmentant les cultures d'hiver (céréales à paille, colza …) ou les prairies denses.**
4- **Lutte indirecte renforcée** : Dans les parcelles très infestées, envisager la culture d'une prairie pluriannuelle dense permet une lutte plus efficace.

[2] Règlement (UE) 2023/915 modifié concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) 1881/2006

En revanche, le labour est déconseillé car contreproductif surtout en cas de première infestation, tant que la densité est "gérable". Il s'agit de laisser les graines en surface pour les déstocker avec des faux semis pour favoriser les levées du datura mais cet outil reste modérément efficace car les levées de l'adventice sont très échelonnées et stimulées par le travail du sol.

Comme pour toutes les mauvaises herbes, un passage de désherbage mécanique (herse étrille, houe rotative, binage…) sera efficace contre le datura si les plantes sont très jeunes et les conditions post-intervention sont sèches plusieurs jours. Dans le cas contraire, et plus encore dans le cas du datura, le travail du sol peut stimuler de nouvelles levées ou le repiquage des plantules qui n'ont pas été détruites, d'où la place que tient l'arrachage manuel pour cette adventice, particulièrement en AB.

En agriculture conventionnelle, outre la lutte agronomique et le désherbage mécanique, le datura est une adventice pour laquelle la gestion peut être facilitée par l'utilisation d'herbicides (pour les cultures dont des usages sont autorisés) et si l'arrachage manuel n'est plus possible en cas de forte infestation. La lutte herbicide suppose néanmoins des interventions répétées à cause des levées échelonnées. En particulier, les cultures de Maïs, soja, tournesol, pomme de terre, betteraves disposent d'herbicides autorisés efficaces contre le datura. L'efficacité des herbicides est moindre en cultures légumières. **Des compléments de repérage et d'arrachage manuel sont souvent nécessaires pour certaines productions comme celles de maïs pour pop-corn ou du haricot**.

Dans tous les systèmes de production, la gestion du datura ne peut se limiter à une seule culture semée au printemps, dans la mesure où le contrôle de l'adventice suppose un contrôle strict durant la rotation. Cette gestion reste aisée avec les cultures d'hiver qui couvrent le sol au moment de la germination de la plante et les déchaumages qui suivent. Elle est beaucoup plus contrainte avec les autres cultures de printemps.

Gestion post récolte

La taille des graines (2,5 à 3,5 mm) rend très complexe leur élimination par nettoyage mécanique de la récolte de sarrasin, la taille des graines et la couleur étant strictement identiques. Avec des graines différentes comme celles de tournesol ou de maïs, le tri mécanique est efficace mais même en l'absence de graine observée, la récolte de maïs peut encore dépasser les teneurs maximales réglementaires malgré un nettoyage soigné au nettoyeur séparateur qui élimine 99 % des graines. Le contact avec la sève de la plante lors de la récolte ou des fragments de graines adhérant au grain de maïs pourraient expliquer le phénomène (Crepon et al, 2023). **Cette difficulté de tri post-récolte fait porter sur l'élimination de la plante dans la parcelle une part importante de la gestion permettant à l'aliment d'être conforme à la réglementation**.

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Réseau national d'expertise phytosanitaire, Bureau de la santé des végétaux). Édition : février 2025

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

SOURCES

Arvalis Infos (2020), Connaître la biologie du datura pour mieux le combattre en culture de maïs, 2 avril 2020 (www.arvalis-infos.fr) Infloweb, Fiche datura (www.infloweb.fr), consultée en novembre 2020.

Masurel E (2007), Thèse « Étude de la contamination de l'ensilage de maïs par des adventices toxiques : conséquences pratiques chez les bovins ». Orlando B (2020), Gestion du datura : un enjeu majeur pour les filières, Phytoma, juin-juillet 2020, n°735, pp14-18

OdERa, Fiche adventice datura stramoine (http://www.odera-systemes.org/pdf/adventices), consulté en novembre 2020.

Afssa (2008)– Saisine n° 2008-SA-0221 présence d'alcaloïdes (atropine[1] et scopolamine) en tant que substances indésirables dans la farine de sarrasin. Lucija Perharič , Gordana Koželj , Branko Družina & Lovro Stanovnik (2012): Risk assessment of buckwheat flour contaminated by thorn-apple (Datura stramonium L.) alkaloids: a case study from Slovenia, Food Additives & Contaminants: Part A, DOI:10.1080/19440049.2012.743189

EFSA CONTAM Panel (2013) (EFSA Panel on Contaminants in the Food Chain), 2013. Scientific Opinion on Tropane alkaloids in food and feed. EFSA Journal 2013; 11 (10):3386, 113 pp. doi:10.2903/j.efsa.2013.3386

MNHN & OFB [Ed]. 2003-2023. Fiche de Datura stramonium L., 1753. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Crépon K., Tanguy A , Picquet A., Orlando B. (2023). Efficacité du nettoyage du maïs sur les teneurs en alcaloïdes de datura. Végéphyl —25e Conférence du COLUMA, Journées Internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes. Orléans –3, 4 et 5 décembre 2023.

Reboud X. (2019) - Pourquoi et comment le datura contamine-t-il les denrées alimentaires ? Site Internet consulté le 12 juin 2019. https://www6.dijon.inra.fr/umragroecologie/Page-d-accueil/Actualites/Pourquoi-et-comment-le-Datura-contamine-t-il-les-denrees-

alimentaires **CABI, 2019.** *Datura stramonium* (jimsonweed) [en ligne]. Centre for Agriculture and Biosciences International. Disponible sur : https://www.cabidigitallibrary.org/doi/10.1079/cabicompendium.18006 (page consultée le 27/07/2024)

CBNMed (2021). Datura stramonium [en ligne]. INVMED-Flore, plateforme sur les invasions biologiques végétales. Conservatoire botanique national méditerranéen et Conservatoire botanique national de Corse. Disponible sur : http://www.invmed.fr

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/avis-rappel-haricots-verts-tres-fins-surgeles-1kg (2020)

EPITOX (2011)- Bulletin du réseau de toxicovigilance et de surveillance des intoxications N° 1. « Du datura dans des boîtes de conserve » Carrera A., Orlando B, Crépon K., Stride C. (2022). Le risque datura dans les filières maïs et haricot vert. Phytoma n°753 avril 2022

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Fiche d'identification

LSV

Le genre *Datura* (Solanaceae) en France

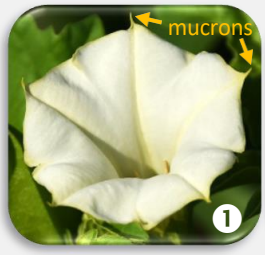
anses

Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

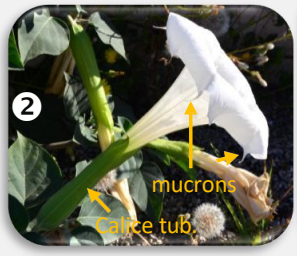
Feuilles pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

Fruit: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (❸).

Fleur solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (❶); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (❶,❷).



Datura ferox



Datura wrightii



Datura stramonium

4 espèces présentes en France

2 pérennes → ***Datura wrightii,*** ***Datura innoxia*** (en bas à droite)

2 annuelles → ***Datura ferox***

2 annuelles → ***Datura stramonium***







Identification des espèces

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

- Corolle **> 15 cm** de long
- Feuilles **entières** ou aux bords légèrement sinués et dentés (❹)
- Capsule **pendante** ou **penchée**, munis de nombreuses **épines fines** (❺)
- Graine **brune**, **crête** marginale **présente**, **testa lisse**; **caroncule présente** (❻)

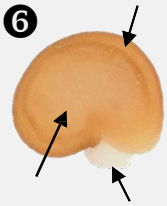
❹



❺



❻



D. wrightii
D. innoxia

- Corolle **< 12 cm** de long
- Feuilles **fortement dentées** (❼)
- Capsule **toujours dressée**
- Graine **noire**, **crête** marginale **absente**, **testa rugueux**; **caroncule absente** (❽)

❼





❽



Datura ferox



Datura stramonium

- Corolle longue de **3-6 cm**, blanc sale ou jaunâtre
- Capsule à **épines peu denses**, **<40** , inégales, les plus grandes **≥ 20mm** (❾)

❾



D. ferox

- Corolle longue de **6-10 cm**, blanche ou mauve
- Capsule à **épines denses**, **>50**, peu inégales, toutes **≤ 12 mm** (❿)

❿



D. stramonium

HABITATS ET IMPACTS

Les espèces de *Datura* se développent dans les zones perturbées (les bords de routes, les fossés, les bords de rivières, les friches et les cultures). Toutes sont extrêmement toxiques car elles contiennent des alcaloïdes très puissants qui peuvent provoquer des intoxications très graves, même en très petites quantités. En agriculture, *D. stramonium* est une adventice qui peut être problématique, surtout dans les cultures estivales, ainsi que dans les cultures destinées aux conserves en raison de sa toxicité.

OÙ LA TROUVER ? QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

En cas de doute, des photos ou des échantillons peuvent être prélevés, puis envoyés à l'adresse suivante pour identification : ANSES-LSV Unité d'entomologie et botanique, 755 avenue du campus Agropolis, CS 30016 34988 Montferrier-sur-Lez cedex, email: guillaume.fried@anses.fr

Réalisé par Saskia BASTIN & Guillaume FRIED – ANSES-LSV Unité d'entomologie et botanique – 02/202

anses

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Crédits photos : © Guillaume Fried & Saskia Bastin

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Agro Sol Évolution, ARVALIS, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, Coopérative de Bellême, Coopérative de Creully, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture